

République Française

Département de la Drôme

Commune de Curnier

**Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Du 05 mars 2024**

PROCES VERBAL SEANCE DU 05 MARS 2024

Séance du 05 mars 2024

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11

En exercice : 11

Présents : 07

Votants : 08

Date de convocation : 29/02/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 05 mars à 18h, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Gielly Patricia.

Présents : Patricia GIELLY ; Sandrine ROSIER ; Géraldine SAVIGNAT, Marie-Thérèse BOURRÉE, Raphaële DELATTRE, Mickaël JOUVE ; Danièle MONIER.

Absents : Stéphane BENBAREK ; Bernard DUCA. Brigitte LANGOUET (pouvoir Mme Monier); Manon BALLANÇAT.

Secrétaire de séance : Madame Géraldine SAVIGNAT

Madame le Maire ouvre la séance, le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le procès-verbal du 23 février est approuvé à l'unanimité

Madame Patricia GIELLY, remercie Monsieur Canova de sa présence.

1/ Approbation du compte administratif du budget communal 2023

Le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2023 sous la présidence de Madame Sandrine ROSIER, 1ère adjointe .

Madame le Maire, quitte la séance durant la délibération et ne participe pas au vote.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le compte administratif du budget communal 2023.

2/ Approbation du compte de gestion, budget communal 2023.

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à l'arrêté de la gestion du budget de la commune.

République Française

Département de la Drôme

Commune de Curnier

Registre des Délibérations du Conseil Municipal Du 05 mars 2024

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

Approuve le compte de gestion du Trésorier en concordance avec le compte administratif de la commune.

3/ Affectation du résultat de l'exercice 2023 ; budget communal.

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2023, en adoptant le compte administratif,

Résultats d'exécution :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2022	Part affectée à l'investissement exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	- 18 765.82		-17 840.86	- 36 606.68
Fonctionnement	277 259.98	33 234.82	61 505.38	305 530.54
Total	258 494.16	33 234.82	43 664.52	268 923.86

et décide d'affecter au 1068 la somme de 36 607 € au budget 2024.

3/ Approbation du budget primitif communal 2024 M57

Madame le Maire présente son budget et rappelle les projets de la commune.

Madame Bourrée demande s'il est possible d'installer une caméra sur la route des Amandier, elle rappelle que des maisons ont été cambriolés. Mme Gielly informe que la vidéoprotection, n'est pas là pour surveiller les maisons, mais elle se renseignera si cela est possible d'en rajouter une. Les trois entrées du village sont sous vidéo, concernant la RD 94, il manque toujours la convention d'ENEDIS.

Des devis pour des gabions sont en cours pour les locaux poubelles.

Mr Jouve, suite au projet de changement du grillage à l'école, demande s'il ne serait pas judicieux de réfléchir à un projet global, et de changer pour l'instant seulement une partie du grillage, du côté de la garderie.

Concernant le projet de la VC 4, coût estimé des travaux 600 000 €, Mme Bourrée est toujours dubitative et réticente au projet, Mr Jouve indique que cela ne reviendra pas à 600 000 € à la Commune. Mme Gielly informe que le projet va être repris en totalité. L'étude s'élève à 29 760 € TTC.

Une réflexion sera menée également sur l'aménagement de la Mairie.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif 2024,

APPROUVE à l'unanimité des membres présents et représentés le budget 2024.

République Française

Département de la Drôme

Commune de Curnier

Registre des Délibérations du Conseil Municipal Du 05 mars 2024

4/ Approbation du compte administratif du budget eau 2023

Le Conseil Municipal examine le compte administratif 2023 sous la présidence de Madame Sandrine ROSIER, 1ère adjointe.

Madame le Maire, quitte la séance durant la délibération et ne participe pas au vote.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le compte administratif du budget eau 2023

5/ Compte de gestion, budget eau 2023

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à l'arrêté de la gestion du budget de l'eau.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

Approuve le compte de gestion du Trésorier en concordance avec le compte administratif de la commune.

6/ Affectation du résultat de l'exercice 2023, budget eau

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2023, en adoptant le compte administratif.

Résultats d'exécution :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2022	Part affectée à l'investissement exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	73 088.86		601.60	73 690.46
Fonctionnement	35 420.03		4 586.48	40 006.51
Total	108 508.89		5 188.08	113 696.97

7/ Approbation du budget primitif eau 2024

Madame le Maire présente le budget de l'eau. Elle informe également que dans le cadre du schéma directeur de l'eau, la recherche de fuite sur la commune, a eu lieu le 04 mars 2024, il n'y aucune fuite sur le réseau, pas de travaux à prévoir.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif du budget eau 2024,

APPROUVE à l'unanimité des membres présents et représentés le budget 2024.

8/ Approbation du compte administratif du budget assainissement 2023

Le Conseil Municipal examine le compte administratif 2023 sous la présidence de Madame Sandrine ROSIER, 1ère adjointe.

République Française

Département de la Drôme

Commune de Curnier

**Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Du 05 mars 2024**

Madame le Maire, quitte la séance durant la délibération et ne participe pas au vote.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le compte administratif du budget assainissement 2023

8/ Compte de gestion, budget assainissement 2023

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à l'arrêté de la gestion du budget de la commune.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

Approuve le compte de gestion du Trésorier en concordance avec le compte administratif du budget assainissement.

9/ Affectation du résultat 2023, budget assainissement

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2023, en adoptant le compte administratif.

Résultats d'exécution :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2022	Part affectée à l'investissement exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	55 034.86		9 059.35	64 094.21
Fonctionnement	36 377.06		- 8 344.15	28 032.91
Total	91 411.92		715.20	92 127.12

10/ Approbation du budget primitif assainissement 2024, M49

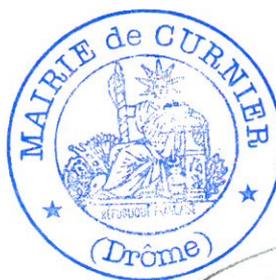
Madame le Maire présente le budget de l'assainissement. Il est rappelé que la commune lors du Conseil précédent, a augmenté la part variable de l'assainissement de 0.25 cts.

Vu le projet de budget primitif du budget eau 2024,

APPROUVE à l'unanimité des membres présents et représentés le budget 2024.

La séance levée à 20h30

La secrétaire de séance
Géraldine SAVIGNAT



Le Maire
Patricia GIELLY